



ASSOCIATION  
SANS BUT LUCRATIF

Bureau de dépôt : 1400 NIVELLES

Périodique bimestriel

P001784

BELGIQUE-BELGIE

P.P

1400 NIVELLES

DISTRIBUTION

6/1504



**ATTENTION, CE BULLETIN EST LE DERNIER QUE VOUS RECEVEZ SI VOUS N'ÊTES PAS EN RÈGLE DE COTISATION**

BULLETIN N° 568 - MARS-AVRIL 2023

Editeur responsable Jacques LETON

Faubourg de Charleroi, 48<sup>E</sup>/5 1400 Nivelles

Siège social : Rue de Saintes 33 Bte13 - 1400 Nivelles

**Les articles signés n'engagent que leur auteur.**

Avec le soutien de la Ville de Nivelles

N° entreprise : 0452.395.528

# Sommaire

EDITORIAL .....	3
CALENDRIER DES ACTIVITES .....	4
DATES À RETENIR .....	4
MODIFICATION DE QUELQUES DATES.....	5
RACLETTE PARTY .....	6
BALADE À MONT-St-GUIBERT.....	7
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE .....	8
BALADE À OSTICHES.....	12
BALADE À STEENKERKE .....	13
BALADE À MAFFLE.....	15
BALADE À GAASBEEK.....	16
JARDIN BOTANIQUE DE MEISE.....	17
VOYAGE EN CAR AU LUXEMBOURG.....	18
LA FOURMILIÈRE .....	19

## **AVIS IMPORTANT À NOS MEMBRES :**

Les participants à l'une des activités des « Amis de la Nature » ne sont ni sous la surveillance, ni sous la responsabilité d'aucun dirigeant.

**ILS SONT SEULS RESPONSABLES DE LEURS  
ACTES**

# ÉDITORIAL

Pourquoi une fête du citron à Menton !

C'est en 1933 qu'apparaît la première fête du citron à Menton.

Depuis tous les ans, Menton fête le citron.

Mais c'est depuis le XV<sup>ème</sup> siècle que les agrumes ont fait la richesse du pays mentonnais.

Au début de XIX<sup>ème</sup> siècle près de 4000 tonnes étaient exportées vers l'Europe du Nord.

Le citron a été à l'origine d'une économie florissante durant plusieurs siècles. Comme dans tout, après une période faste s'est amorcé un déclin de cette culture mais sans jamais disparaître complètement. Plus que jamais la Mairie de Menton en collaboration avec l'Association pour la Promotion du Citron de Menton défend une Indication Géographique Protégée (IGP Citron de Menton).

Cet agrume par ailleurs très aromatique, délicieux est devenu le symbole de l'identité mentonnaise.

En 1935 le programme s'étoffe avec un grand défilé de voitures fleuries, batailles de fleurs et de confettis et différentes expositions de sculptures d'agrumes d'oranges, de citrons

Véritables corsos de fruits d'or, jardins de lumières, spectacles, animations de rue, salon de l'artisanat et un festival merveilleux d'orchidées couronnent le tout.

Contemplez l'illustration en images de ce spectacle unique et inoubliable, en page de couverture ! Régalez-vous !

Et je terminerai par un dicton mentonnais : « Menton, beau, tu n'es pas grand, mais pour nous c'est suffisant »

Pierre

# Calendrier des activités

## MARS

SA 11 : Raclette Party

DI 12 : Balade à Mont-Saint-Guibert

DI 19 : Balade à Ostiches

VE 24 : Assemblée Générale de la section

SA 25 : Balade à Steenkerque + visite d'une fromagerie à Soignies

## AVRIL

DI 02 : Maffle, balade nature guidée aux étangs

DI 16 : Balade de 11 km à Gaasbeek

DI 22 : AG de l'UFAN

DI 23 : Meise, visite guidée Jardin du Monde

SA 06 MAI : Voyage en car au Luxembourg

### POUR TOUTES NOS ACTIVITÉS,

IL EST OBLIGATOIRE DE PRÉVENIR LE GUIDE DE VOTRE  
PARTICIPATION. SI VOUS NE PRÉVEZ PAS,

VOUS RISQUEZ DE NE TROUVER PERSONNE À VOTRE ARRIVÉE.

## **DATES A RETENIR**

### MAI 2023

S.06 Luxembourg, notre voyage annuel en car Nadine

S.13 Valenciennes, une journée culturelle Nadine et Jean

J. 18 Heikruis, balade de 9,5 km

D.21 Lille, une journée culturelle Françoise et Claude

D.28 Middelheim, balade 8km dans le parc + resto Alice et Jean-Pierre

### JUIN 2023

D.04 AU D.11 : Sarlat la Caneda, séjour dans le Périgord Noir.

D.18 Seneffe, balade de 10km + resto Bernard.

D.25 Pécrot, balade de 14km500 Betty et Françoise.

### JUILLET 2023

D.02 Frasnès Lez Anvaing, balade de 7km : Françoise et Claude.



**ATTENTION**  
**A VOS AGENDA**  
**MODIFICATION DE QUELQUES DATES**  
**DE NOTRE CALENDRIER 2023**

Dimanche 30 avril : HEIKRUIS, balade reportée au jeudi 18 mai (Ascension)

Samedi 6 mai : LUXEMBOURG , notre voyage annuel en car.( voir article séparé)

Samedi 13 mai : VALENCIENNES , une journée culturelle. (voir article séparé)

Dimanche 16 juillet : DINANT, une journée culturelle

Samedi 5 août et dimanche 6 août : MARCHE EN FAMENNE , week-end des Statues Vivantes.

Ces changements sont indépendants de notre volonté. N'hésitez pas à vous inscrire dès à présent à ces activités, le nombre de participants étant limité, organisation oblige.

Pour le Comité  
Culturellement vôtre  
**Nadine**

# Local de la Maillebotte Allée des Roses à Nivelles SAMEDI 11 mars 2023.

⇒ **12h Raclette Party accompagnée de charcuteries et salades diverses**

Uniquement sur réservation jusqu'au samedi 4 mars 20h ! auprès de Nadine Vanderbeck GSM 0476/99 63 21 ou nadine.vanderbeck@gmail.  
PAF 18 EUR pour les membres AN, 20 EUR pour les non-membres.  
Le versement est à effectuer sur le compte des AN de Nivelles  
BE26 0017 3502 2529.

⇒ 14h30 Ne faut-il pas varier les plaisirs au risque de sombrer dans la monotonie !!!!

⇒ Aussi, nous vous proposons un après-midi BINGO LOTTO avec des lots à la clef pour les gagnant(e)s.

⇒ 16h dessert : un morceau de tarte.

Nous espérons que cette initiative rencontrera un franc succès car ne perdez pas de vue que ce genre d'activité nous aide à vous proposer des sorties culturelles à des prix abordables.

Merci pour votre collaboration.

Au plaisir de vous accueillir nombreux et nombreuses.  
Pour le Comité

**Nadine**



**→ N'oubliez pas d'apporter vos couverts**

# **Dimanche 12 mars, balade de 7,5 km à Mont-St-Guibert**

*« Marcher, c'est retrouver ce rythme qui est celui de l'univers, celui de notre respiration, celui de notre cœur, le rythme des caravanes, des colporteurs et des pèlerins ».*

**Michel Jourdan & Jacques Vigne**

Au cours de cette balade bucolique, nous emprunterons des routes de village, des chemins et des sentiers de campagne.

Envie de nous accompagner ?

Nous vous donnons RV à 10h sur la Grand-place de 1435 Mont-St-Guibert.

Merci de nous prévenir de votre participation :

Betty 0499/18.48.90 ou Françoise 0472/25.15.34

Au plaisir de vous revoir !

**Françoise & Betty**





# CONVOCAATION

Le Conseil d'Administration des Amis de la Nature de Nivelles vous invite à participer à

**L'Assemblée Générale Statutaire de votre section qui se tiendra le vendredi 24 mars 2023 à 18 h précises en notre local de la Maillebotte Allée des Roses à Nivelles.**

Le droit de vote n'est accordé qu'aux membres de la section en règle de cotisation.

Nous espérons pouvoir vous compter nombreux parmi nous .

**Appel aux candidatures**

**Les candidatures au poste de membre du C.A. doivent parvenir au Président,**

**Rue des Métiers 11, 1400 Nivelles – Email: [pierre.otte@outlook.com](mailto:pierre.otte@outlook.com) avant le 14 mars 2023 au plus tard.**

**Après cette date, plus aucune candidature ne sera prise en considération.**

**Fait à Nivelles, le 1<sup>er</sup> mars 2023.**

**Pierre OTTE**

**Président**



# ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance par le président
2. Vérification du quorum
3. Approbation du Compte Rendu de l'A.G de 2022
4. Rapport moral de la secrétaire
5. Présentation du bilan financier de l'exercice 2022
6. Rapport de la Commission de Contrôle pour l'exercice 2022
7. Décharge pour l'exercice 2022 aux membres du Conseil  
d'Administration
8. Verre de l'amitié
9. Présentation du budget 2023
10. Election de la Commission de Contrôle
11. Election des membres du Conseil d'Administration.  
Est sortante Françoise Vivier. Elle souhaite se représenter.
12. U.F.A.N. Situation, bilan et budget.
13. Divers (points que vous souhaitez voir discuter lors de l'A.G. –  
ceux-ci doivent être soumis par écrit au Président avant le  
14mars 2023 au plus tard)

## **PROCURATION**

Le(La)soussigné(e).....  
.....

Résidant à .....  
.....

membre de l'ASBL « Les Amis de la Nature » section de Nivelles  
donne par la présente procuration

à :.....  
.....

aux fins de le (la) représenter à l'Assemblée Générale statutaire qui se  
tiendra le 25 mars 2023 à 18 h précises en notre local de la Maillebotte,  
Allée des Roses à Nivelles.

Fait à.....

le ...../...../ 2023

« Bon pour pouvoir »  
(écrit à la main)

« Accepté »  
(écrit à la main)

Signature du mandant

Signature du mandataire

**Suivant les statuts, au maximum deux procurations par membre.**



## **PROCURATION**

Le(La)soussigné(e).....

.....

Résidant à .....

.....

membre de l'ASBL « Les Amis de la Nature » section de Nivelles  
donne par la présente procuration

à :.....

.....

aux fins de le (la) représenter à l'Assemblée Générale statutaire qui se  
tiendra le 25 mars 2023 à 18 h précises en notre local de la Maillebotte,  
Allée des Roses à Nivelles.

Fait à.....

le ...../...../ 2023

« Bon pour pouvoir »  
(écrit à la main)

« Accepté »  
(écrit à la main)

Signature du mandant

Signature du mandataire

**Suivant les statuts, au maximum deux procurations par membre.**



# **Dimanche 19 mars 2023**

## **Balade à Ostiches.**

**Balade de +/- 7km autour du Blanc Moulin.**



Ce moulin-tour en briques possède quatre paires de meules. Il a été construit vers 1789 par un fermier du village. Il est resté en activité jusqu'à la seconde guerre mondiale. Abandonné ensuite, il a perdu ses ailes. Son classement par la région wallonne en 1982 et son acquisition par la ville d'Ath en 1998 ont permis sa complète restauration.

Nous emprunterons des sentiers entre monts et vallons, le Blanc Moulin se dévoile sous plusieurs angles tout au long de la balade.

Au cours de notre balade nous aurons la possibilité de visiter une chocolaterie artisanale. Ophélie Stuyck nous fera partager sa passion.

Nous vous donnons rendez-vous à 10h sur la place d'Ostiches, places de parking disponibles.

Si vous désirez nous accompagner, merci de nous prévenir au 0478 83 82 37 ou au 0497 82 21 27.

**Françoise et Claude**

# **SAMEDI 25 MARS 2023**

**Matin : balade de +/- 8.5 km à Steenkerque**

**Après-midi, visite de la Ferme Le Bailli à Soignies**

**Le matin**, RV à 10h, Place de Steenkerque, face à l'église Saint-Martin, à 7090 Steenkerque.

Steenkerque est un nom flamand signifiant « Eglise de pierres ». La structure médiévale du village est toujours très marquée avec l'Eglise Saint-Martin en hauteur.

Au confluent de la Senne et de la Brainette, Steenkerque est un village chargé d'histoire et riche de patrimoine. Ce charmant village est connu pour son calme, son architecture, sa kermesse du 15 août et pour sa bataille de 1692, où les Français et les Anglais s'affrontèrent lourdement.

Durant la balade nous longerons le cours de la Senne en empruntant des chemins bucoliques, nous verrons des moulins, des fermes, des chapelles, des prés, etc.

Pique-nique en pleine nature.

**L'après-midi**, visite guidée de la Ferme Le Bailli à Soignies, Chemin des Théodosiens 126, 7060 Soignies.

Début de la visite à 14 h – Durée : +/- 2h30.

Prix : 4 euros par personne.

Visite guidée de l'élevage de vaches laitières Holstein : nurserie, étable des vaches laitières, système de traite robotisée.

Visite de la fromagerie : atelier de fabrication, salle de maturation.

Démonstration : la fabrication d'un fromage.

Et enfin : petite dégustation de fromages de la ferme.

La Ferme Le Bailli est une entreprise familiale. Dans les années 60, Juste et Simone Degrève ont un troupeau de vaches de type mixte avec production laitière et fabrication de beurre à la ferme.

En 1970, suite à l'épuration du troupeau pour cause de brucellose, ils

s'orientent vers la spécialisation en production laitière en achetant au Canada 20 génisses de race Holstein.

En 1981, leur fille Martine et son mari Hubert rejoignent l'exploitation. Le troupeau est doublé, la superficie aussi. Divers investissements sont réalisés au niveau des bâtiments, des silos et de la salle de traite.

En 1984, l'instauration des quotas laitiers les obligent à rechercher une diversification.

C'est le début de la fabrication des fromages.

En 1999, une nouvelle fromagerie est construite afin de répondre aux nouvelles normes d'hygiène, et de nouveaux investissements sont réalisés.

L'aventure familiale continue puisque les enfants de Martine et Hubert : Daniel, Lucie et son mari Bruno rejoignent également l'exploitation en 2009.

Enfin, en 2014 une nouvelle étable pour vaches laitières et une nouvelle fromagerie sont construites.

Je vous prie de me prévenir de votre participation à la balade **et/ou** à la visite de la ferme au plus tard le **12 mars**, au n° de GSM 0478 35 38 62 ou via mail : [marieclaire.poels@skynet.be](mailto:marieclaire.poels@skynet.be). Merci ;

**Marie-Claire**



# DIMANCHE 2 AVRIL 2023

Bonjour les Amis,

Je vous donne rendez-vous le dimanche 2 avril 2023 à 10h, sur le parking du Musée de la Pierre, Chaussée de Mons 427 à 7800 MAFFLE (Juste derrière le magasin Trafic).

Ensemble, nous partirons à la découverte du site de Grand Intérêt Biologique que sont les anciennes carrières de Maffle.

En visitant ce lieu, encore chargé d'histoire, vous aurez l'impression de remonter le temps, ce temps pénible et rude des maîtres de carrières, des rocteurs et des tailleurs de pierre.



Entre Dendre et carrières à présent inondées, vous pourrez savourer les richesses naturelles de cet endroit paisible.

Vers 12h30, nous partagerons un bon petit repas à « L'Entre Potes », endroit convivial et charmant.

Ensuite, nous traverserons le village, à la recherche des vestiges du passé carrier.

Je vous propose de terminer par la visite du Musée de la Pierre (+/- vers 15h), beau résumé de ce que nous aurons découvert au cours de notre balade.

Munissez-vous de bonnes chaussures, de vêtements adaptés à la météo et de votre bonne humeur !

A bientôt,

Christine HOPER, Guide Nature

PS journée organisée en collaboration avec Dany Henrard

INFO PRATIQUE : inscription auprès de Nadine pour le 31 mars 20h au plus tard.

GSM 0476 99 63 21 E-MAIL [nadine.vanderbeck@gmail.com](mailto:nadine.vanderbeck@gmail.com)

PAF : 20 € pp hors boisson.

**Nadine et Dany**

# DIMANCHE 16 AVRIL 2023

## BALADE DE +- 11Km A GAASBEEK

Rendez-vous à 09h45 au parking du Château, Kasteelstraat 20 , 1750 Lennik pour un départ à 10h00 à travers le **Pajottenland**.

Le territoire de la région est celui de l'ancienne seigneurie de Gaesbeek et des villages environnants Il est délimité par la Dendre, la Senne, le chemin de fer de Hal à Grammont (par Enghien) et par la ligne qui va de Bruxelles à Termonde. Les communes se trouvant dans cette région sont Affligem, Asse, Biévène, Dilbeek, Gammerages, Gooik, Hérinnes, Leeuw-Saint-Pierre, Lennik, Liedekerke, Pepingen, Roosdaal et Ternat.

Le Pajottenland est une région agricole fertile. Le paysage vallonné caractéristique se reflète dans la dénomination des collines avec des noms tels que Suikerenberg (Mont de sucre), Congoberg (Mont du Congo), Ijsberg (Mont de Glace), Zwijenberg (Mont des cochons) et même Putberg (Mont du puits). Le point culminant de la région se situe à 112m à Castre. Le paysage se prête aussi bien aux moulins à eau qu'aux moulins à vent. Les meuniers Orinx étaient des meuniers notoires actifs pendant plusieurs siècles dans le Pajottenland.

Pique-nique à emporter.

Merci de prévenir les organisateurs **Yvonne** (tel 0496 97 28 28) et **René** (tel 0496 27 15 75 ) de votre participation.





# **DIMANCHE 23 AVRIL 2023 - MEISE**

Nous vous proposons une journée nature à Meise plus précisément la découverte de son Jardin Botanique

RDV 9h45 à l'entrée du domaine situé Nieuwelaan 38 1860 Meise

10h début de la visite guidée du Jardin du Monde.

12h pique-nique dans le parc

13h une promenade sur le site.

15h30-16h le verre de l'amitié.

En quelques mots....

L'histoire du Jardin Botanique de Meise remonte à plus de 200 ans. Il est aujourd'hui un des plus grands jardins botaniques au monde avec 92 hectares entièrement consacrés aux plantes. Elles y jouent le rôle principal dans son histoire.

Le Jardin Botanique de Meise prend soin de l'avenir. En effet, les plantes sont indispensables dans la nature et dans notre existence.

Le personnel étudie, conserve la diversité végétale et aide à préserver la nature pour que les plantes d'aujourd'hui soient encore présentes demain....

Curieux de découvrir ou envie d'une nouvelle visite ? N'hésitez pas à vous inscrire auprès de Nadine

GSM 0476 99 63 21 E-MAIL [nadine.vanderbeck@gmail.com](mailto:nadine.vanderbeck@gmail.com)

Au plaisir de vous accueillir

**Nadine et Jean**



# SAMEDI 6 MAI 2023

Cette année, pour notre voyage en car, nous vous proposons le Luxembourg ou plus exactement la petite suisse luxembourgeoise  
Voici le programme de cette journée qui nous espérons répondra à vos attentes et dès lors rencontrera un succès grâce à votre participation !  
6h45 précises : départ de Nivelles le long de l'Avenue de la Tour de Guet ( située entre le Boulevard de la Dodaine et la Chaussée de Mons ) notre lieu de rdv habituel !

10h visite guidée des Caves St Martin à Remich, suivie d'une dégustation, apéro assuré !

11h direction ECHTERNACH

12h repas à l'Auberge de Jeunesse de la ville

14h visite guidée de la ville.

15h45 visite guidée du château de Beaufort qui se clôturera avec un petit réconfort...après l'effort.



17h15 retour vers la Belgique avec un stop à Luxembourg ville pour les nostalgiques de l'endroit, arrivée à Nivelles vers 20h30

En vertu de la Réglementation relative aux prestations des chauffeurs de cars et, pour le bon déroulement de cette journée de détente, nous vous demandons de respecter scrupuleusement l'horaire précité.

P.A.F. 45 € pour les membres A.N. et 55 € pour les non-membres.

Ce prix comprend le trajet en car, les visites, une viennoiserie à bord du car, et le repas de midi, hors boissons.

Si vous souhaitez participer à cette journée, n'hésitez pas à me contacter via mon GSM 0476 99 63 21 ou mail [nadine.vanderbeck@gmail.com](mailto:nadine.vanderbeck@gmail.com)

Votre inscription deviendra définitive dès réception de votre paiement sur le compte BE26 0017 3502 2529 des Amis de la Nature de Nivelles.

La clôture des inscriptions est fixée au 23 avril 2023.

Au plaisir de vous accueillir

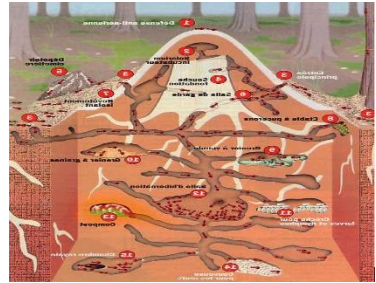
Naturellement vôtre

Pour le Comité  
**Nadine**

# LA FOURMILIERE, UNE ORGANISATION GRANDIOSE ET SUBTILE

## STRUCTURE DE LA FOURMILIERE

L'extérieur de la fourmilière est constitué d'une couche imperméable (aiguilles de résineux, morceaux de feuilles, sable). Les entrées sont bouchées la nuit, et en journée par temps pluvieux. Des lieux bien précis sont aménagés dans la fourmilière pour le stockage des œufs, le développement des larves et celui des nymphes. Des chambres d'hivernage sont creusées dans le sol. Les fourmis tracent des sentiers qui mènent à une autre fourmilière, à un terrain de chasse ou à un élevage de pucerons.



## LA VIE EN SOCIÉTÉ

Les fourmis font partie du même ordre que les abeilles : les hyménoptères. Ces deux genres témoignent d'un comportement social fortement organisé.

La fourmilière est constituée d'un dédale de galeries et de chambres souterraines surmontées d'un dôme. En accumulant la chaleur du soleil et l'humidité, la fourmilière protège et tient au chaud la ou les reines ainsi que le couvain. Chaque étage a sa destination propre : magasins, greniers, chambres communes, pouponnière pour les œufs, larves et nymphes. Le seul objectif que poursuit chacun des membres de la communauté est de garantir à la colonie une sécurité et un abri face aux intempéries et aux prédateurs.

Les reines sont des femelles fécondées. Les fourmis peuvent avoir plusieurs reines (elles sont polygynes), contrairement aux abeilles (qui sont monogynes). L'accouplement se fait en dehors de la fourmilière, les mâles et les femelles étant ailés. Les mâles meurent peu après l'accouplement et les femelles fécondées vont créer de nouvelles colonies et devenir reines pondéuses. Toutes les autres fourmis sont des ouvrières : elles remplissent un rôle de constructrices ou de chasseresses.

## LE RÔLE DE LA FOURMI DANS LA FORÊT

La présence des fourmis en forêt est importante à plusieurs titres : elles mangent une grande quantité d'insectes, transportent des graines, favorisant ainsi la dissémination des plantes, et contribuent à la formation de l'humus par enfouissement des débris.

**Françoise Vivier**



## *MARS*

07 LEFEVRE Bernard

15 PATOUX Danielle

18 PEETERS Agnès

26 OTTE Pierre

## *AVRIL*

01 LELOUP Martine

05 BERNARD Corine et VAN DRIESSCHE Lucien

07 CARLIER Françoise

09 CHEVALIER Jeanine

14 LETON Juliette

15 VERMEIRE François

24 HODIAMONT Christine et LONCKE Brigitte

# *LE RGPD*

*(Règlement Général sur la Protection des Données)*

# *ET NOUS*

Dans le cadre du Règlement Général sur la Protection des Données, par votre adhésion, vous marquez votre accord pour que l'association des Amis de la Nature puisse utiliser, exclusivement dans le cadre de son objet social, vos données personnelles reprises sur votre carte de membre.

Vos données restent confidentielles et ne sont ni vendues ni communiquées à des fins commerciales.

## *Notre section de Nivelles*

Notre section est affiliée à l'UFAN : Union Francophone des Amis de la Nature.

L'UFAN est membre de l'IAN : Internationale des Amis de la Nature.

Sur le site de l'IAN, vous trouverez tous les différents pays faisant parties des Amis de la Nature : <https://nf-int.org/fr>.

## *Le site internet de l'UFAN*

Vous y trouverez de nombreuses informations concernant notre mouvement, ainsi que sur chacune des sections qui l'animent avec les trois derniers numéros de leurs bulletins.

L'adresse du site est : [www.amisdelanature.be](http://www.amisdelanature.be)

Vous y trouverez également un descriptif complet des différentes sections et des maisons AN en Wallonie à la rubrique « Hébergements » du site

# *Organe d'administration*

## **- Président :**

**Pierre OTTE** : rue des Métiers 11, 1400 Nivelles

Tél : 0478/309563 - Courriel : [pierre.otte@outlook.com](mailto:pierre.otte@outlook.com)

## **- Vice-présidente, secrétaire et intendance du local, rappel des articles pour le bulletin, relecture et expédition :**

**Nadine VANDERBECK**, rue de Saintes n°33 Bte13, 1400 Nivelles

Tél.:065/72.82.55 – GSM : 0476/99.63.21 –

Courriel : [nadine.vanderbeck@gmail.com](mailto:nadine.vanderbeck@gmail.com)

## **- Trésorière:**

**Marianne BOYKENS**, avenue des Alouettes, 36, 1428 Lillois

G.S.M : 0474/44.71.63 - Courriel : [boykensm@gmail.com](mailto:boykensm@gmail.com)

## **- Secrétaire-adjointe, assurance A.S.B.L et relecture bulletin :**

**Françoise VIVIER**, rue Auguste Lannoye, 34, 1435 Mont-Saint-Guibert

GSM : 0472/25.15.34 – Courriel : [francoise.vivier@hotmail.com](mailto:francoise.vivier@hotmail.com)

## **Administratrice :**

**Françoise CARLIER**, Place de Gibecq n°15, 7823 Gibecq

Tél.: 068/55.21.50 – Courriel : [carlierf@ymail.com](mailto:carlierf@ymail.com)

## **- Responsable cartes de membre (non-membre O.A) et agenda site :**

**Agnès PETERSBORG**, Faubourg de Charleroi, 48 E Bte 5 1400 Nivelles

Tél : 067/33.27.25 GSM : 0479/38.43.68

Courriel : [letonagnes@gmail.com](mailto:letonagnes@gmail.com)

## **-Mise en page bulletin, réservations local Maillebotte et subsides (non-membre O.A):**

**Jacques LETON**, Faubourg de Charleroi, 48 E Bte 5 1400 Nivelles

Tél : 067/33.27.25 GSM : 0471/89.04.61

Courriel : [letonjacques@gmail.com](mailto:letonjacques@gmail.com)

## **- Commission de contrôle pour l'exercice 2022-2023:**

**Agnès PETERSBORG, Claude LERMINIAUX et René DORCHAIN**

**Notre prochaine réunion « Organe d'Administration » aura lieu le 03 avril 2023**

## *Cotisations 2023*

<b>V</b>	<b>Cotisation pleine</b> : concerne l'adulte à partir de <b>18 ans</b> . (chef de famille ou isolé)	<b>20,00€</b>
<b>A</b>	<b>Cotisation familiale</b> : concerne conjoint et enfant à partir de <b>18 ans</b> habitant sous le même toit avec une cotisation pleine.	<b>10,00 €</b>
<b>J</b>	<b>Cotisation junior</b> : concerne le jeune âgé de <b>15 à 17 ans</b> .	<b>6,50 €</b>
<b>K</b>	<b>Cotisation enfant</b> : concerne enfant de <b>0 à 14 ans</b> .	<b>2,00 €</b>
	Frais d'envoi postal de la carte à ajouter au montant de la cotisation	<b>1,50 €</b>
	Les membres A.N. des autres sections désirant recevoir le bulletin verseront	<b>8,00 €</b>
	<b>Il n'y a que 4 sortes de cotisations reconnues par la fédération (UFAN) V - A - J - K</b>	
	<b>Tableau établi par la Fédération des Amis de la Nature (UFAN) qui entre en application à partir du 01 janvier 2022.</b>	
	Certaines mutuelles encouragent le sport. Elles remboursent la cotisation pour des clubs de marche, renseignez-vous auprès de votre mutuelle, nous sommes à votre disposition pour remplir les documents nécessaires.	

**Pour obtenir sa carte de membre par la poste, nécessité absolue de payer 1.50€ pour couvrir les frais postaux. La section ne prendra plus ces frais en charge.**

**Le renouvellement de la cotisation 2023 se fait à partir du 01.01.2023**

**Paiements : IBAN : BE26 0017 3502 2529**  
**BIC : GEBABEBB**

**La cotisation donne droit au bulletin de la section. De plus, il y a réciprocité entre les Auberges de Jeunesse et les Amis de la Nature de Belgique et de France.**

# LISTE DES MAISONS « AMIS DE LA NATURE » EN BELGIQUE

**HURLEVENT** Sur les Bruyères, 663 4870 Fraipont  
0497 / 35.49.90

**GERVAVA** Carrefour de Hautregard 4910 La Reid 0486 / 86.99.38

**LES GATTES** Hameau de Logbiermé 4980 Trois-Ponts  
0477/48.28.36

**LA MAISON VERTE** Rue des Frères Descamps, 18 7800 Ath  
068 / 28.09.09

**LE RELAIS DU FAYT** Rue de la Sablière, 8 7973 Grandglise  
068 / 28.09.09

**AUBERGE D'ARIMONT** Drîl Cortil, 7 4891 Malmédy  
0494/93.95.32

**DE BERK** Oude Baan, 110 2910 Essen 03 / 667.20.31